

le journal de
RÉVILLE



On les aura !



2^E EMPRUNT

DE

LA DÉFENSE NATIONALE

Souscrivez

N°59

HIVER 2019

VIE COMMUNALE

Changements au sein du conseil municipal.....	4
Initiation défibrillateur	4
Camping.....	5
Voirie	6
Travaux.....	6
École	7
Les huitards	8
Accompagnement dans l'emploi.....	8
CCAS.....	9
État civil.....	9

INFOS PRATIQUES

Horaires utiles.....	10
Tarifs communaux	10
Mémento	11

COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 1918

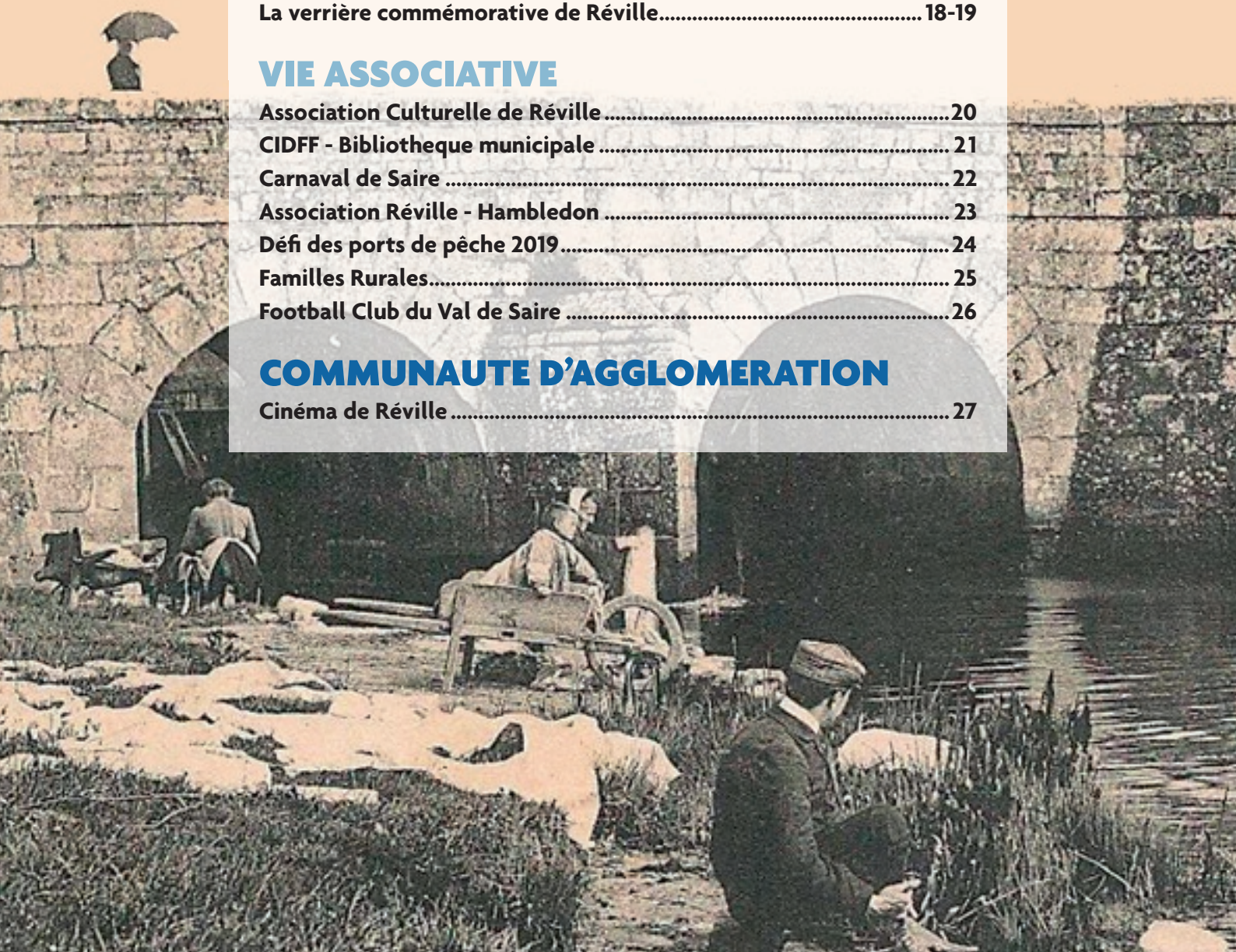
Cartes postales anciennes	12-13
Photos de l'exposition et remerciements	14-15
Chanson "à mon papa" - Conférences	16-17
La verrière commémorative de Réville.....	18-19

VIE ASSOCIATIVE

Association Culturelle de Réville	20
CIDFF - Bibliothèque municipale	21
Carnaval de Saire	22
Association Réville - Hambledon	23
Défi des ports de pêche 2019	24
Familles Rurales.....	25
Football Club du Val de Saire	26

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Cinéma de Réville	27
-------------------------	----



LE MOT DU MAIRE

Ici et maintenant. Ici et ...demain.



“Le monde extérieur était dur, impitoyable aux faibles, il ne tenait presque jamais ses promesses, et l’amour restait la seule chose, en laquelle on puisse encore, peut-être, avoir foi.”

J’extrais cette phrase du dernier Houellebecq, *Sérotonine*, car il semble refléter une partie des origines des troubles que notre démocratie rencontre en ce moment. La désespérance de certains de nos concitoyens, la “peur de l’autre”, l’incompréhension du monde, sont souvent fondées sur la méconnaissance de l’autre, le non-respect de l’autre. Depuis une cinquantaine d’années le fossé entre les différentes classes sociales s’est approfondi. Celles et ceux qui n’ont pas eu la chance de vivre dans des classes sociales cultivées et éduquées n’ont pas toujours été suffisamment encouragés à faire les efforts qui leur donneraient plus de chance pour leur futur. L’ “ascenseur social” est en panne.

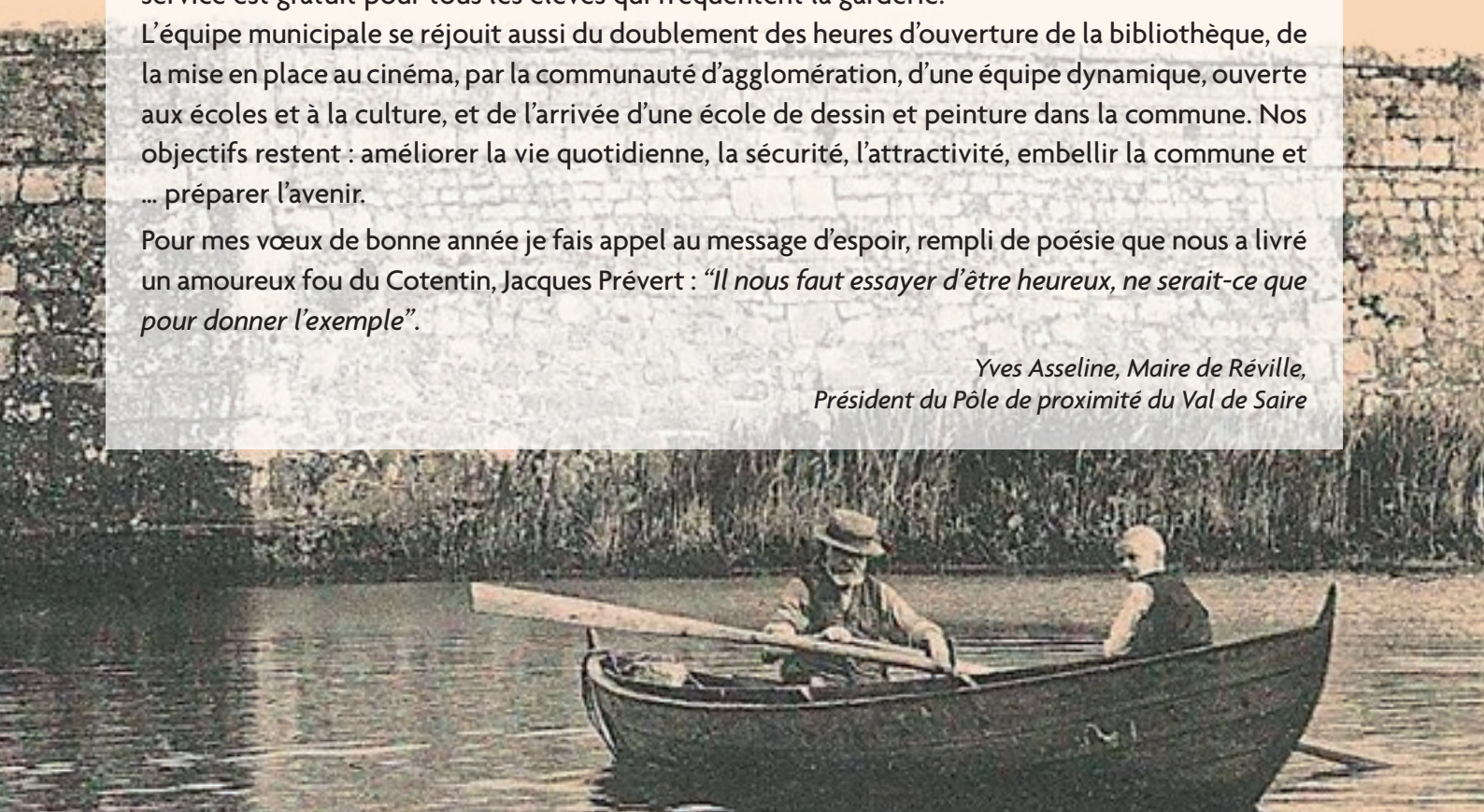
Seules, l’école, l’éducation, la culture, les disciplines sportives, peuvent le remettre en marche. Elles forment les esprits aux apprentissages fondamentaux, à l’effort, à l’ouverture sur le monde, à l’accès aux idées nouvelles et au respect de l’autre, à l’amour de l’autre. Elles forment les hommes et les femmes de demain.

A son niveau et avec de modestes moyens, c’est le parti pris par l’équipe municipale. Priorité à l’école ! Tous les équipements pédagogiques sont fournis sans hésitation et sans restriction aux enseignants. Les bâtiments font l’objet d’une rénovation très importante. De plus, Réville est la seule commune du Val de Saire à mettre en place un service “leçons apprises, devoirs faits”. Ce service est gratuit pour tous les élèves qui fréquentent la garderie.

L’équipe municipale se réjouit aussi du doublement des heures d’ouverture de la bibliothèque, de la mise en place au cinéma, par la communauté d’agglomération, d’une équipe dynamique, ouverte aux écoles et à la culture, et de l’arrivée d’une école de dessin et peinture dans la commune. Nos objectifs restent : améliorer la vie quotidienne, la sécurité, l’attractivité, embellir la commune et ... préparer l’avenir.

Pour mes vœux de bonne année je fais appel au message d’espoir, rempli de poésie que nous a livré un amoureux fou du Cotentin, Jacques Prévert : *“Il nous faut essayer d’être heureux, ne serait-ce que pour donner l’exemple”*.

*Yves Asseline, Maire de Réville,
Président du Pôle de proximité du Val de Saire*



VIE COMMUNALE

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

In memoriam

Claude Durand nous a quittés le 21 août 2018.

À la suite de la démission de Claire Hardy, Claude était devenu conseiller municipal depuis un an et membre de nombreuses commissions, un conseiller très actif et très très volontaire.

Venu s'installer à Réville il y a quelques années, il était devenu un vrai révillais. Il était même, à ma connaissance, le seul révillais à afficher les écussons de la commune sur les rétroviseurs de sa voiture.

Il fut longtemps membre très actif du comité des fêtes, de l'ASPAR (sauvegarde du patrimoine), de l'AROC (festival d'orgues du Cotentin), de Familles Rurales, il fréquentait assidûment la bibliothèque municipale...il apportait son aide à l'organisation de presque tous les événements de Réville, marathon, concerts, fêtes, expositions, videgrenier, ...À peine un besoin d'aide était-il exprimé que Claude se portait volontaire.

Au cours de sa vie professionnelle, infirmier, il avait été souvent confronté à la souffrance des autres, à leurs douleurs. Est-ce cette expérience



qui a influencé sa volonté permanente de rendre service, de tendre la main, d'apporter de l'aide ?

C'était plus fort que lui, il ne pouvait pas s'empêcher de rendre service.

Comme la vraie générosité, son sens du partage était discret.

Avec Claude disparaît un Révillais chaleureux, intelligent, dévoué, généreux. C'est un homme important pour la vie révillaise qui s'en est allé.

Nouvelle Conseillère

Suite au décès de Claude Durand, Madame Madeleine Burnel a intégré le conseil municipal au mois de septembre.



Démission

M. Eric Godan, par courrier du 10 décembre 2018 a donné sa démission du conseil municipal sans en préciser les raisons. La sous-préfecture de Cherbourg a validé cette démission qui a pris effet le 10 décembre 2018.

Le suivant de la liste majoritaire ne pouvant siéger, pour raisons professionnelles, le conseil municipal compte désormais quatorze membres.

INITIATION DÉFIBRILLATEUR

Des résidents secondaires, qui veulent rester anonymes, ont fait un don à la commune pour l'achat d'un défibrillateur et la municipalité les remercie.

Le conseil municipal a décidé d'acquérir un deuxième défibrillateur à sa charge ainsi que de souscrire les contrats de maintenance nécessaires. Ils seront installés à la mairie et à la salle municipale.

Une initiation gratuite à l'utilisation du matériel sera proposée aux dates suivantes, par groupes de 15 personnes maximum :

- Le 5 février de 18 h à 21 h
- Le 13 février de 18 h à 21 h
- Le 21 février de 18 h à 21 h

Pour y participer, inscrivez-vous auprès de la mairie au 02 33 54 47 79.

Cette initiation sera animée par un conseiller municipal à la salle Guillaume Fouace.



CAMPING

Pour l'année passée, le camping a encore une fois fait son maximum pour satisfaire ses résidents. L'équipe du camping constituée de Dominique Séry, gardien régisseur, de Choé Bellamy à l'accueil, de Aurélie Faudemer en entretien et de Lise Lebunetel en animation ont su mener cette mission avec bonne humeur et dynamisme. Les élus de Réville les remercient encore pour cette belle saison. Le camping, qui a un budget positif grâce à l'investissement de son personnel, verse une location à la commune, l'année passée pour un montant de 13 000 €, ce qui n'est pas négligeable ! Il continue toutefois de s'embellir et cela en toute autonomie !

Rappelons par ailleurs que le camping, reconnu désormais trois étoiles n'a rien à envier aux autres campings de la région. Avec sa situation géographique exceptionnelle, il attire toujours de plus en plus de touristes, qu'ils soient à la recherche de calme et de confort ou d'activités liées à la mer (baignade, pêche, sports nautiques...). Nous constatons depuis quelques années une augmentation de la clientèle étrangère, qui vient essentiellement de Belgique, d'Allemagne, parfois d'Angleterre et d'Espagne.

La municipalité s'efforce tous les ans d'apporter du nouveau sur le camping, tant au niveau matériel qu'en terme d'animations.



Le camping a investi cette année dans un trampoline pour la plus grande joie des enfants, toujours très nombreux sur le camping.

Nous avons également acquis deux nouveaux mobil-homes afin de renouveler notre parc.



Pour la saison 2019, le camping en achètera par ailleurs deux autres, ce qui montera le parc de location à six mobil-homes (propriétés du camping) que l'on peut louer à la semaine, mais aussi aux week-ends. Mais le camping propose aussi bien sûr des parcelles pour tente ou caravane, ou des emplacements pour camping-cars. Autant de personnes d'horizons et d'attentes différentes, mais qui vivent le temps des vacances en toute convivialité.

Nous avons également amélioré l'entrée du camping par des travaux de voirie et pose d'un bicouche.

Les campeurs ont pu cette année encore assister à trois concerts, à des animations en soirée telles karaoké, soirées dansantes, jeux de société. Nous avons également des intervenants extérieurs qui tantôt par du fitness ou de la zumba, tantôt par des créations de maquettes, proposent aux campeurs des activités variées.

Le camping de Jonville vous accueillera cette année du 1^{er} avril au 6 novembre 2019. Depuis deux ans maintenant, nous avons prolongé l'ouverture jusqu'aux vacances de la Toussaint.



VIE COMMUNALE

VOIRIE

Programme voirie 2018

Comme prévu dans le programme voirie 2018 :

- La chasse Toisney a été refaite en enrobé et les caniveaux remplacés.
 - Rue de la Gare, la voie, qui dessert la lagune et les habitations, a été refaite en enrobé.
 - Place du Mont Morin et chemin du Herde : réfection de la chaussée en enrobé et pose de caniveaux. La peinture des places de parking reste à faire mais il faut que le sol soit sec.
 - Afin de permettre le bon écoulement de l'eau de pluie, la municipalité a procédé au curage de 3 km de fossés.
- Un busage a été réalisé rue de la gare avec la participation du conseil Départemental qui a assuré la pose de 150 m de buses achetées par la commune. Ceci a permis de rétablir le bon fonctionnement du pluvial et d'élargir la route.
- Chemin du Moulin, 20 m de busage vont être posés afin de renforcer la chaussée, deux traversées de route endommagées vont être remplacées par une dimension supérieure.

Travaux du bourg

Aux vues des malfaçons rencontrées, et afin de défendre l'intérêt des Révillais le conseil municipal a contraint les entreprises à reprendre le caniveau central. Cinq semaines de circulation en alternat ont été nécessaires afin de respecter le temps de séchage du béton autour des pavés, et en aucun cas le conseil municipal est responsable de ce désagrément.

TRAVAUX

- CIMETIERE : Restauration du monument aux morts.
- ESTAMINET : Huisseries changées.
- ECLAIRAGE PUBLIC : vous pouvez noter des problèmes à divers endroits dans la commune, le Syndicat Départemental d'Energie de la Manche intervient afin de régulariser ces dysfonctionnements.
- POINTE DE SAIRE : mise en place par les services de l'État de ganivelles pour stabiliser la dune.

RAPPEL :

- Il est rappelé que chaque propriétaire ou exploitant est responsable de son accès, il convient donc à celui-ci de maintenir en bon état fossés et aqueducs, ainsi que de penser à curer les buses régulièrement.
- D'autre part lors des travaux agricoles, il est important que les routes restent propres, afin qu'elles ne soient pas glissantes.

ÉCOLE

EFFECTIFS :

92 élèves sont actuellement inscrits soit une hausse de 12 enfants (15%) par rapport à l'année passée.

- 16 élèves en Toute Petite - Petite Section avec M. Leplongeon et M^{me} Jore
- 24 élèves en Moyenne Section - Grande Section avec M^{mes} Henry et Caillet
- 13 élèves en CP-CE1 avec M^{mes} Laurent et Henry
- 16 élèves en CE1-CE2 avec M^{me} Prono
- 23 élèves en CM1-CM2 avec M^{me} Leblond

LOCAUX-TRAVAUX

Durant l'été, des travaux de déménagement ont été nécessaires pour l'ouverture de classe. La classe de M^{me} Laurent a été transférée à l'école élémentaire.

Les travaux du parking et des sanitaires sont terminés, la livraison a eu lieu dans les temps c'est-à-dire pour la rentrée.

Les travaux de l'ancienne maison du directeur ont commencé par le désamiantage durant l'été, et devraient être terminés pour la rentrée 2019-2020, afin d'y installer la garderie, la bibliothèque et le bureau de la directrice.

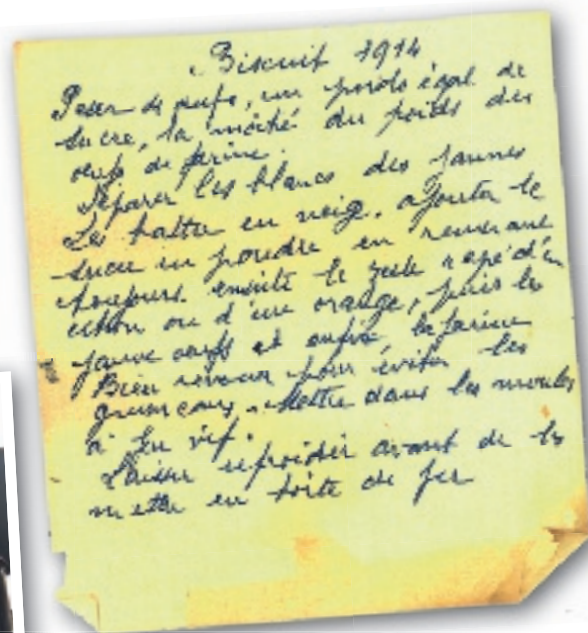


CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

M^{mes} Laurent, Caillet et Leblond et M. Leplongeon ont accompagné les enfants lors de la cérémonie aux monuments aux morts du 11 novembre.

Les enfants de maternelle avaient pour cette occasion préparé les biscuits de l'époque suivant une recette transmise par M^{me} Asseline et traduite par les enfants d'élémentaire.

La commune remercie l'équipe enseignante pour avoir sensibilisé les enfants à cette commémoration et elle remercie également les Révillais qui lors du vin d'honneur ont fait un don à l'association pour les enfants.



LES HUITARDS

A l'initiative de Margot Zeller, une réunion des personnes nées en "huit" a eu lieu le 9 décembre 2018. Nés entre 1928 et 2008, une trentaine de Révillais se sont réunis pour fêter leur changement de dizaine.



ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Le PLIE du Cotentin :

un accompagnement personnalisé et de proximité pour les demandeurs d'emploi

Depuis le mois d'avril, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cotentin (PLIE) assure une **permanence mensuelle au sein du pôle de proximité de Quettehou**. Le PLIE propose un accompagnement personnalisé et renforcé aux demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés importantes pour accéder à un emploi durable. Le dispositif s'adresse plus particulièrement aux demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS, ou de l'AAH, aux personnes de 45 ans et plus, aux faiblement qualifiés, aux travailleurs handicapés.

Lona FERRAND et Fanny LEPINGARD, conseillères du PLIE, reçoivent uniquement sur rendez-vous les demandeurs d'emploi et les guident dans leurs démarches :

- élaboration d'un projet professionnel, découverte de métiers,
- construction d'un projet de formation,
- organisation des démarches (recherche de stages, rédaction de CV, prospection des employeurs, préparation à l'entretien de recrutement. ...)
- mise en relation sur des offres d'emploi...

Vous êtes en recherche d'emploi, vous êtes disponible et motivé pour construire votre parcours d'insertion professionnelle. Pour savoir si vous êtes éligible au dispositif contactez le PLIE :

• 02 33 01 64 69 • contactplie@mef-cotentin.com • www.mef-cotentin.com

CCAS

Un **centre communal d'action sociale (CCAS)** est un établissement public communal et dispose d'une personnalité juridique qui le distingue de la municipalité. Un CCAS existe de plein droit dans chaque commune c'est-à-dire qu'il n'y a pas besoin d'une quelconque décision (par ex : délibération du conseil municipal) pour qu'il puisse exister. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Jusqu'en 1985, il fut appelé "bureau d'aide sociale", avec la mise en œuvre de la politique de décentralisation en 1986, il prend le nom de Centre communal d'action sociale.

Le **CCAS** est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Les différents rôles du CCAS sont ainsi :

- Fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement, allocation personnalisée d'autonomie, aides au maintien à domicile, aides aux logements etc...)
- Aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d'aide financière. Le CCAS transmet alors le dossier au service départemental compétent pour traiter la demande d'attribution.
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les institutions menant des actions de développement social.
- Soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin, sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration composé de membres élus par le conseil municipal d'une part et, d'autre part, de membres nommés par le maire, celui-ci présidant le conseil d'administration.

Parmi ces membres nommés doivent nécessairement figurer des personnes qualifiées dans le secteur social :

- Représentant des associations familiales,
- Représentant des personnes handicapées,
- Représentant des personnes âgées,
- Représentant des associations du domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Le CCAS a le statut de personne morale de droit public, il peut donc agir en son nom propre et disposer d'un budget séparé de celui de la commune. Ses missions et priorités sont définies par le conseil d'administration. Le CCAS de Réville se trouve à la Mairie, même si ces attributions en sont distinctes.

ETAT CIVIL Arrêté au 31/12/18

NAISSANCES

Tom LEPOITTEVIN	le 8 février
Adriel REMON	le 25 février
Marin TIPHAIGNE	le 24 mars
Gabriel HEURTEVENT	le 19 avril
Ayden LEGRAND	le 19 avril
César HOUYVET	le 02 mai
Gaël HUBERT	le 14 mai
Raphaël VIEL LESEIGNEUR	le 05 juillet
Louane SIMON	le 02 août
Paul LE ROY	le 26 septembre
Clémence LESCROËL	le 02 octobre
Juliette HELIE	le 04 décembre
Gaspard GEFFROY	le 30 décembre

MARIAGES

Mathilde GODAN et Xavier URBIN	le 21 avril
Laurène BAROT et Nicolas MESLIN	le 01 juillet

DÉCÈS

Louise BIGOT née RENAUT	le 13 janvier
Michel DUTONT	le 29 janvier
Pauline PILARD née SURDIVE	le 11 avril
Jacqueline VERIN née FILLON	le 28 mai
Claude DURAND	le 21 août
Claude DELATOUR	le 03 novembre
Geneviève LEJEUNE née LENORMAND	le 07 novembre
Thérèse ADAM née LEPOITTEVIN	le 18 novembre
Denise HENRY née CATHERINEAU	le 21 décembre

HORAIRES UTILES

LA POSTE

De 8 h 45 à 11 h 45,
du mardi au samedi.
A partir du 1^{er} avril

LA MAIRIE

De 9 h 00 à 12 h 00, du lundi au samedi.
Fermée le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE

De 16 h 30 à 18 h 30, le mardi,
De 14 h 00 à 16 h 00, le samedi.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Du 15 juin au 15 septembre : le lundi et le vendredi matin. Du 15 septembre au 15 juin : le lundi matin
Si le jour prévu pour le ramassage est férié, la collecte s'effectuera le lendemain matin.

Merci de ne pas sortir les sacs ou bacs trop tôt la veille du ramassage.

DÉCHETTERIE

Jours Horaires d'hiver 1 ^{er} novembre au 31 mars		Horaires d'été 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi	Fermée	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Jeudi	Fermée	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Vendredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Samedi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Dimanche	Fermée	

Les ordures ménagères ne pourront plus être déposées à la déchetterie.

TARIFS COMMUNAUX 2019

LOCATION SALLE GUILLAUME FOUACE

Location salle pour le week-end	220,00 €
Location salle pour 1 jour	150,00 €
Location salle pour vin d'honneur	80,00 €
Assemblée générale ou réunion	80,00 €
Association hors commune (gouter)	30,00 €
Association hors commune (AG)	80,00 €
Association hors commune (repas ou manifestation)	150,00 €
Réunions partis politiques (à partir de la seconde)	80,00 €
Location de couverts	1,30 €
Forfait location de verres pour vin d'honneur	21,00 €
Dalles du plafond (forfait de déplacement)	30,00 €
Plus par dalle cassée	15,00 €
Nettoyage de la salle	75,00 €

PHOTOCOPIES AGENCE POSTALE COMMUNALE

Reproduction document format A4	0,20 €
Reproduction document format A3	0,30 €

BIBLIOTHEQUE

Tarif annuel enfant	2,00 €
Tarif annuel adulte	5,00 €

CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Concession trentenaire pour 2 m ²	190,00 €
Concession cinquantenaire pour 2 m ²	675,00 €
Columbarium pour 30 ans (cavurne)	190,00 €
Columbarium pour 50 ans	600,00 €

MEMENTO

DÉNOMINATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Pompiers	Centre de secours	St-Vaast-la-Hougue	112
Gendarmerie		St-Vaast-la-Hougue	112
EDF (Dép. électricité)			0 972 675 050
Dentistes	LEGRAND	Vicq-sur-Mer	02 33 54 49 31
	TABARANT	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 40 27
Médecin généraliste/homéopathe	JOUBE	Réville	02 33 20 39 02
Médecins généralistes	POULET	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 41 45
	FRANCOIS	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 55 85
	TALBOURDET	Montfarville	02 33 43 73 55
	DROUARD/VLADUT	Quettehou	02 33 43 96 44
	LAPIE	Barfleur	02 33 71 54 08
	SAMU		15
Ambulances	Ambulances DAVODET	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 38 97
	Ambulances du Val de Saire	Quettehou	02 33 54 11 56
Infirmiers (es)	CABUY / BOBLIN	Réville	02 33 44 55 02
	JACQUELINE / DUBOIS	Anneville en Saire	02 33 44 09 41
	BESNARD / OSMONT / LEGENDRE	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 35 49
	MARCHAND	St-Vaast-la-Hougue	06 79 86 56 56
	RUFFRAY / LEROY / CHAUVOT / MEYER	Montfarville	02 33 54 01 35
	FOUCHE	Barfleur	06 79 54 39 72
			02 33 44 26 05
	PINTAUX / SAMSON / POUVREAU	Quettehou	02 33 54 05 55
Pharmacies	BARFLEUR Du lundi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Samedi 9h/12h-14h/17h	Barfleur	02 33 54 04 36
	VAUPREUX Du mardi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Lundi après-midi 14h/19h - Samedi 9h/12h	Quettehou	02 33 54 11 39
	VAUBAN Du lundi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Samedi 9h/12h	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 42 55
Acupuncteur	GALLIEN	Quettehou	06 03 24 90 76
Kinésithérapeutes	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
	BAILLY	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 30 38
	SOUL	Quettehou	02 33 54 10 95
	AMELOT	Montfarville	02 33 20 32 88
Ostéopathes	MARION	Quettehou	06 88 50 48 62
	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
Podologues	GROSBOIS	Montfarville	02 33 43 97 87
	MORRY	Quettehou	02 33 20 47 55
Psychologue	LEPARQUOIS	Quettehou	06 07 17 00 15
Diététicien	LEANDRE YVON MADZOU YOULA	Quettehou	06 50 77 43 64
Vétérinaires	GUENA / GUENNOC / LERIDEZ	Quettehou	02 33 54 20 40
Mairie	5, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 54 47 79
La Poste	56, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 42 14 54
Bibliothèque Municipale	Place Flandres-Dunkerque	Réville	09 71 04 01 71
Communauté d'agglomération	15, rue du Stade	Quettehou	02 33 23 12 80
Trésor Public	Rue Du Rabey	Quettehou	02 33 54 11 36
Offices du Tourisme du Cotentin	1, place Général de Gaulle	St-Vaast-la-Hougue	02 33 23 19 32
	3, place de la Mairie	Quettehou	02 33 43 63 21
	2, quai Henri Chardon	Barfleur	02 33 54 02 48
Presbytère		Quettehou	02 33 54 11 01
Déchetterie		Anneville en Saire	02 33 23 90 45
Réservation salle polyvalente	Mairie	Réville	02 33 54 47 79
Taxi	Taxi du Val de Saire	Réville	02 33 54 11 56

COMMÉMORATION



Route de Barfleur, le gros chêne et le calvaire
Collection Marie MARIE



L'église vue du calvaire

Collection Marie MARIE



La rue principale en 1918 :
vue prise devant la boucherie
Collection Robert LEJEUNE



Les commerçants en 1918 : La mercerie est devenue l'épicerie "chezMartine" (Le po-
teau de soutènement de la vitrine est encore visible) La boulangerie "Mille saveurs" a
remplacé GROBEL
Collection Robert LEJEUNE



L'église en 1918 avant l'édification
du monument aux morts
Collection Robert LEJEUNE



La rue principale
en 1918.



Inauguration du monument
aux morts. Vue sur le pignon de
l'Estaminet
Collection M. LAMACHE

Du nord au sud, il y avait une boulangerie
(2018 coiffeur), un débit de tabac et
journaux (2018 habitation), la mercerie-
épicerie-édition Lehoux (2018 épicerie-
journaux), le débit de tabac et boissons
Grobel (2018 boulangerie), un cordonnier
(2018 local intégré au bar), un débit de
boissons-épicerie (2018 Estaminet)
Collection Marie MARIE



Bénédictio du monument aux
morts en 1921
Collection Michel RENET



Intérieur de l'église en 1915
Collection Robert LEJEUNE

11 NOVEMBRE 1918

REVILLE 1918-2018



Le pont de Saire en 1914

Collection Robert LEJEUNE



Le presbytère
et l'école en 1918
La chapelle du
Sacré-Cœur n'existe
pas encore
Elle fut construite en
mémoire des victimes
de la guerre 1914-1918

Collection Marie MARIE

Rue du Général de Gaulle
avant 1918

Collection Robert LEJEUNE



La plage et
la pêche à pied en 1915

Collection Robert LEJEUNE



Route du phare en 1918, "la roque jaune", une des premières villa

Collection Robert LEJEUNE



Carrefour de la Vierge
en 1910, La route du phare
est un chemin boueux

Collection Robert LEJEUNE



La gare en 1918

La gare : sise 9 rue de la gare, presque tous les soldats qui partirent à la guerre
passèrent par cette gare.

Collection Robert LEJEUNE



Le "Petit port"

Collection Marie MARIE

14 | JOURNAL DE RÉVILLE | HIVER 2019

Lettre à papa

I^{er} couplet

Petit papa je t'ens en cachette
pour le moment petite mère n'est pas là
Elle pleure toujours elle a mal à la tête
quand elle voit passer des petits soldats
Quand reviens petit papa

II^e C
Petit papa hier c'était ta fête
Ah! qu'il fut triste je te jure ce jour-là
sur la cheminée j'avais mis des fleurs
Devant ton portrait maman s'agenouilla
quand reviens tu petit papa

III^e C
Maman arrange tes affaires
En les rangeant elle parlait tout bas
on aurait dit qu'elle faisait une prière
j'ai entendu ~~dit~~ disait pauvre gars
quand reviens petit papa

IV^e couplet

Maman te faisait peur que t'ai chassé dans
un bon ^{la bonne} tricot mais j'n'sais pas s'elle a
Elle a laissé son tricot et sa laine
j'n'ose pas t'offrir car je ne suis pas
quand reviens tu petit papa

V^e C que
Dis moi pourquoi les autres gamines
ont l'air d'incomplaire quand que tu n'es
Elles changent mon nom elles m'appellent ophélie
orphilène que veux-tu dire ce nom là
quand reviens petit papa

VI^e C
Si tu voyais comme maman est soignée
Elle a fait tondre en noir tout qu'elle
Elle a un freile qui traîne jusqu'à terre
Dis moi donc pourquoi fait elle cela
quand reviens tu petit papa

VII^e
Maman me dit que demain au cimetière
de la bonne heure toute deux on ira
planter des fleurs dis moi donc pour quoi faire
jusqu'à grand mère n'est enterrée là
quand reviens petit papa

VIII^e

LETTRE À MON PAPA

lue lors de la cérémonie
du 11 novembre, extraite du carnet
de chanson "d'Ernest Jore"

Petit papa envoie vite des nouvelles
si pas d'news ma lettre est là
Aï tu savais notre prime cruelle
tu serais plus souvent que cela
Reçois mon cœur petit papa
Tien

1^{er} couplet

Petit papa je t'écris en cachette
Pour le moment petite mère n'est pas là
Elle pleure toujours elle a mal à la tête
Quand elle voit passer des p'tits soldats
Quand reviens-tu petit papa

2^e couplet

Petit papa hier c'était ta fête
Ah ; qu'il fut triste je te jure ce jour là
Sur la cheminée j'avais mis des fleurettes
Devant ton portrait maman s'agenouilla
Quand reviens-tu petit papa

3^e couplet

Hier maman arranger tes affaires
En les rangeant elle parlait tout bas
On aurait dit qu'elle faisait une prière
Je l'ai entendu qui disait pauvre gars
Quand reviens-tu petit papa

4^e couplet

Maman te faisait pour que t'ai chaud dans la plaine
Un beau tricot mais je n'sais pas ce qu'elle a
Elle a laissé son tricot et sa laine
Je n'pense pas l'finir car je ne sais pas
Quand reviens-tu petit papa

5^e couplet

Dis-moi pourquoi les autres gamines
Ont l'air de me plaindre depuis que tu n'écris pas
Elles changent mon nom elles m'appellent orpheline
Orpheline que veut dire ce nom là
Quand reviens-tu petit papa

6^e couplet

Si tu voyais comme maman est sévère
Elle a fait teindre en noir tout ce qu'elle a
Elle a un voile qui traîne jusque par terre
Ecris moi donc pourquoi fait elle cela
Quand reviens-tu petit papa

7^e couplet

Maman m'a dit que demain au cimetière
De très bonne heure toute deux on ira
Jeter des fleurs dis-moi donc pour quoi faire
Puisque grand-mère n'est enterrée là
Quand reviens-tu petit papa

8^e couplet

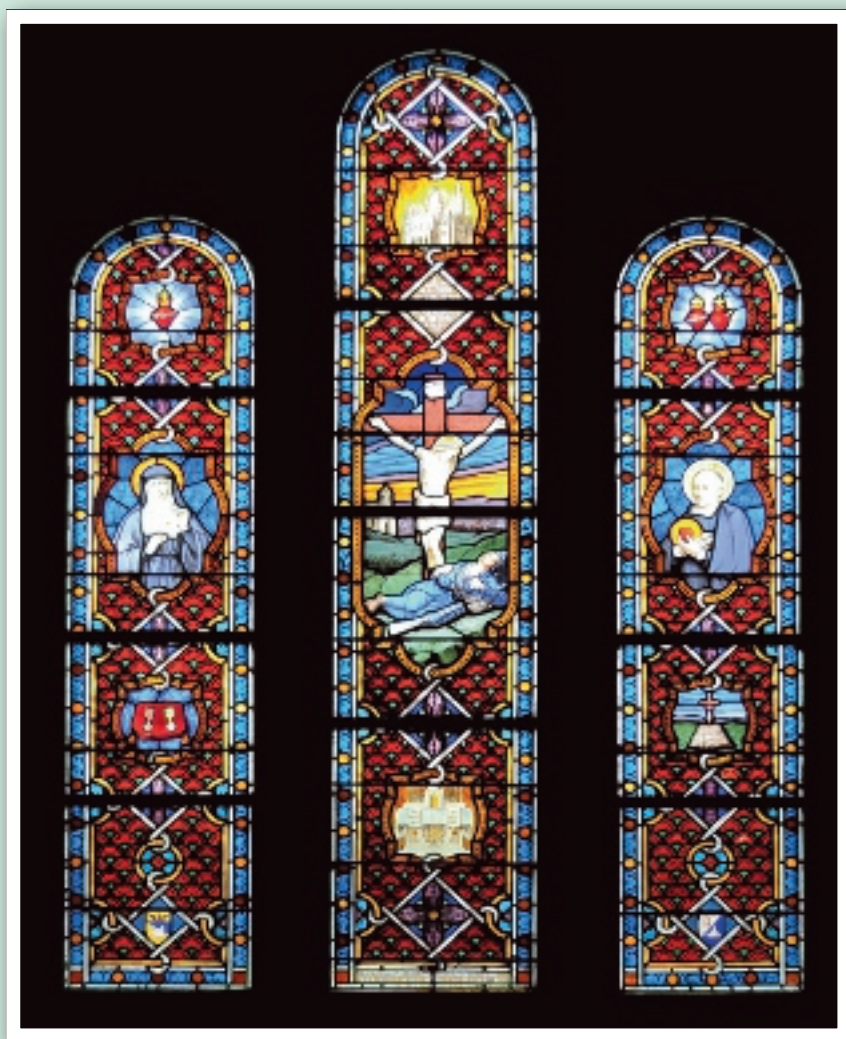
Petit papa envoie vite des nouvelles
Si t'as pas d'sous ma tirelire est là
Si tu savais notre peine cruelle
Tu écrivais plus souvent que cela
Reçois mon cœur petit papa

Deux conférences en hommage aux Poilus de 14-18

Pour honorer la mémoire des Poilus de 14-18 tombés pour la France, Annick Perrot, docteure en Histoire, a animé deux conférences qui ont captivé l'auditoire, à l'Estaminet de Réville, les 15 et 25 novembre 2018. La première portait sur différents aspects de la vie quotidienne en Val de Saire pendant la Grande guerre. Ainsi, après avoir rappelé le contexte de l'origine du conflit, l'historienne a permis de remonter le temps en émaillant son propos d'anecdotes extraites des journaux d'époque et des documents d'archive. La deuxième conférence concernait les différentes formes revêtues par l'hommage rendu aux Poilus après la guerre. L'hommage patriotique d'après-guerre s'est principalement traduit par l'édification de monuments du souvenir sous l'égide des municipalités, mais dans le Cotentin, cet hommage a été souvent complété par la pose de vitraux commémoratifs dans les églises, à l'initiative des paroisses. Cette "mémoire de verre", individuelle ou collective, illumine ainsi les églises de Cosqueville, Fermanville, Néville et Théville ainsi que de Réville.



LA VERRIÈRE COMMÉMORATIVE



À côté du monument aux morts élevé pour rendre hommage aux poilus morts pendant la Grande Guerre, témoignage laïque de la commune, il existe aussi un élan commémoratif religieux qui se manifeste tout particulièrement dans les vitraux qui illuminent nombre des églises de Basse-Normandie où la pratique religieuse est encore très forte dans l'après-guerre. Près de la moitié des 183 vitraux recensés en Normandie se situent dans le département de la Manche.

LA VERRIÈRE DE RÉVILLE

Il s'agit d'une verrière à trois lancettes réalisée par les établissements Lorin de Chartres en 1921. Elle associe le sacrifice du soldat mort pour la France à celui du Christ, cette représentation étant récurrente sur les vitraux commémoratifs¹.

La verrière achevée en avril 1921 nous raconte ainsi deux histoires :

- celle du **soldat Rillon**, décédé le 22 août 1914 à Chatelet, sur le front belge. La représentation de sa tombe, sur le front ainsi que ses décorations ont pour but de personnaliser la scène (croix guerre, médaille militaire).
- celle de la **dévotion au Sacré-cœur**.



¹PERROT, Annick, *Le temps du souvenir dans le Val de Saire*, t. 1 Canton de Quettehou, 2014, 175 p. ; t.2 Canton de St-Pierre-Église, 2015, 207 p.



Le tableau ne serait pas complet sans rappeler deux figures chrétiennes liées au culte du Sacré-Cœur :

- **Marguerite-Marie Alacoque** , née le 22 juillet 1647 à Paray-le-Monial et morte le 17 octobre 1690, est une mystique de l'ordre de la Visitation, inspiratrice du culte au Sacré-Cœur. Marguerite-Marie Alacoque est canonisée par Benoît XV le 13 mai 1920.

- **Jean Eudes**, né le 14 novembre 1601 à Ri, près d'Argentan et décédé le 19 août 1680 à Caen, est un prédicateur normand. À sa mort, il aura prêché cent dix missions, entre 1632 et 1676, dont quatre-vingt-dix en Normandie, principalement dans le diocèse de Coutances dans le but de propager le culte du Sacré-Cœur. Jean Eudes est canonisé par Pie XI en 1925.

Pour parfaire le tableau, deux armoiries :

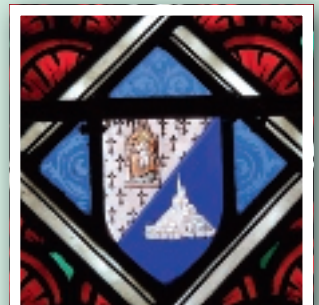
- **Benoît XV**, pape de 1914 à 1922

- **Joseph Guérard**, évêque de Coutances de 1899 à 1924

Il s'agit d'une verrière complexe, comme aimait les concevoir Charles Lorin.

La construction de la chapelle du Sacré-Cœur de Réville (1919-1921) et la création de la verrière s'inscrivent dans un contexte d'expansion du culte du Sacré-Cœur voulu par Benoît XV.

L'hommage au poilu Rillon sert de support à cette communication religieuse.



Annick Perrot, docteure en Histoire



La construction de la **Basilique du Sacré cœur**, à Montmartre, suit l'après-guerre de 1870. Elle est déclarée d'utilité publique par une loi votée le 24 juillet 1873 par l'Assemblée nationale. Sa consécration est effectuée le 16 octobre 1919. Sur l'autel commémoratif, figure une dernière date : le 25 mai 1917, correspondant à la date du vœu formulé par les évêques de France de célébrer le Sacré-Cœur.

L'encart indique : **SS Cordi Gallia poenitens et devota** = Sacratissimo **Cordi Gallia poenitens et devota**

"Au Sacré-Cœur, la France, pénitente et fervente"

Il s'agit de l'Inscription gravée sur le ruban d'écriture qui habille la grande mosaïque du chœur de la Basilique de Montmartre.

Les clichés et les commentaires nous ont été aimablement communiqués par Annick Perrot, docteure en Histoire ; ils sont extraits de la conférence intitulée De verre et de pierre, l'hommage aux poilus qu'elle a animée à Réville le 25 novembre 2018.

ASSOCIATION CULTURELLE DE RÉVILLE

La richesse d'une commune ne se mesure pas seulement dans le budget municipal, mais aussi dans la vie associative. Réville à ce titre peut s'enorgueillir de disposer d'un tissu associatif riche et varié.

Les associations, toutes orientations confondues reflètent la diversité des aspirations de ses habitants : le patrimoine, le sport, les fêtes, la solidarité, la culture...

Cette offre large permet à chacun de choisir selon le moment, selon les envies, de participer ou seulement regarder, écouter.

Les associations font vivre une commune et réciproquement, celle-ci fait vivre les associations par sa participation aux différentes manifestations. Elles participent au rayonnement de la commune sur un territoire.

L'Association Culturelle de Réville regroupe une centaine d'adhérents dont plus de la moitié sont des Révillais, les autres adhérents résidant dans les communes environnantes, en grand majorité à Saint-Vaast.

Tout au long de l'année, elle offre au public des concerts, des conférences et le traditionnel échange de plantes qui attire une population variée. De plus, avec ses adhérents, sont organisées des veillées lectures, des sorties et des petites fêtes (galette des rois, feu de la Saint-Jean).

Deux concerts de qualité (les Ondes Galantes le 24 juillet et Ars Nova le 29 septembre) ont été proposés dernièrement, pour lesquels nous aurions souhaité une participation plus importante du public.

Nous allons poursuivre notre offre, et organiser le dimanche 5 mai à 17 heures un concert dans l'église de Réville, qui aura retrouvé une température accueillante pour tout le monde.

Nous accueillerons le Chœur de la Baronnie de Douvres la Délivrande, constitué de 17 chanteurs, organisé en polyphonie de quatre voix. Il nous

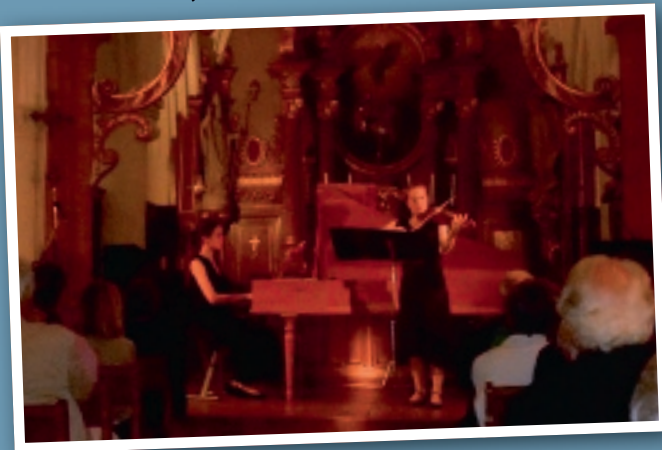
proposera des chants profanes et religieux autour de différents compositeurs et accompagnés de musiciens issus du Conservatoire de Caen (pianiste, clarinettiste, flûtiste, violoniste, percussions).

Bien sûr, le traditionnel échange de plantes de printemps est d'ores et déjà fixé : ce sera le dimanche 28 avril au château de Réville.

Ars Nova le 29 septembre



Les Ondes Galantes le 24 juillet



Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Manche est une association à but non lucratif, exerçant une mission d'intérêt général confiée par l'État, dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous informons et orientons le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales, le soutien à la parentalité, à l'éducation et au deuil, de l'emploi, de l'éducation, de la vie quotidienne et la santé. Notre équipe est pluridisciplinaire: une directrice psychologue, une juriste et une conseillère conjugale et familiale, une médiatrice sociale et culturelle.

Chaque mois nous proposons des permanences juridiques à Cherbourg, Octeville, Beaumont-Hague, Valognes, Saint-Lô et Coutances. Nous recevons sur RDV de manière confidentielle et gratuite. En 2017, nous avons reçu 1 668 personnes.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Voilà déjà une année que Josette Jean a passé le relais à notre équipe pour que nous continuions à faire vivre la bibliothèque de Réville.

Nous sommes maintenant 10 bénévoles à assurer les permanences. Nous avons d'abord essayé de rendre les livres plus accessibles grâce aux nouvelles étagères installées par la mairie et en effectuant un classement des livres par thèmes et par ordre alphabétique d'auteurs. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour améliorer l'aménagement intérieur. La mairie nous a attribué un ordinateur et une connexion internet. La constitution du catalogue des livres disponibles étant terminée (plus de 3 000 titres à rentrer dans le logiciel), nous sommes passés à une gestion informatisée des prêts.



Depuis le 1^{er} janvier la commune de Réville a conclu un partenariat avec la bibliothèque départementale de la Manche (BDM) située à Saint-Lô. La BDM nous fournira un fonds de 800 livres renouvelable par moitié tous les 6 mois. Avec les nouveaux livres que nous achetons chaque année, nous allons pouvoir offrir à nos lecteurs un choix plus varié, des ouvrages plus récents, et des livres pour les enfants et les tout petits à qui nous aimerions donner le goût de la lecture.



Nous avons élargi nos horaires d'ouverture ; en plus du samedi après-midi de 14 à 16 h nous ouvrons le mardi soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'à la bibliothèque peuvent se faire connaître auprès de la mairie, nous nous ferons un plaisir de leur apporter les livres à domicile.

CARNAVAL DE SAIRE



2019 sera, comme toutes les années impaires,
une année sans défilé costumé.
Malgré cela, tous les bénévoles du Comité CarnaVal
de Saire restent mobilisés et vous donnent rendez-
vous pour deux lotos à Quettehou à 20h30

Samedi 23 février
Dimanche 10 novembre

Réservez vos soirées !



Le Comité CarnaVal de Saire

ASSOCIATION RÉVILLE - HAMBLEDON

Durant trois jours, les 26, 27 et 28 Mai 2018, nous avons reçu nos familles anglaises. Chaque famille les a reçus à bras ouverts, avec une grande joie de se retrouver tous les ans.

Notre sortie commune nous a emmenés en bus, visiter le moulin à vent de Fierville les Mines. Beaucoup d'informations nous ont été données sur ce beau patrimoine très bien restauré. Visite guidée en Anglais et Français bien évidemment. L'intérêt de cette visite était de le voir fonctionner. Habitué à tellement de technologies, nous sommes revenus à l'essentiel lors de cette visite : le vent, les cordes, le bois, la pierre et le grain.

Construit en 1744, il reste aujourd'hui encore impressionnant par sa taille, sa puissance et face à autant d'ingéniosité.

Comme il était temps de se restaurer, le bus nous a conduit à l'Auberge de Bénéhou à St Germain le Gaillard. Un régal pour les yeux et les papilles. L'aubergiste avait mis à cuire dans son four à bois tout notre repas.

Après nous en avoir expliqué le fonctionnement, nous avons dégusté un cochon de lait entier. Un régal ! Deux Anglais et deux Révillais ont unis

leur force pour apporter le cochon du four à la salle de restaurant. Nos trente six convives étaient ravis de l'ambiance. Des non membres du Jumeage, nous ont rejoints pour cette journée car il fallait un nombre de convives suffisants pour cuire un cochon entier. Merci à eux.

Notre journée s'est terminée par un arrêt à la biscuiterie de Sortosville en Beaumont. Un pot de l'amitié nous a été offert par la Mairie de Réville à l'Estaminet.

En soirée, nous avons encore festoyé chez Françoise ou chez Margaux au bord de la mer. Sans vent, dans une douce chaleur, une vue magnifique sur l'île, nous avons passé une soirée délicieuse à l'extérieur tous ensemble.

En 2019, nous allons retrouver nos amis à Hambledon du 8 au 10 Juin 2019 avec impatience.

Valérie CAEN



DÉFI DES PORTS DE PÊCHE 2019

Depuis 1988, des équipages de pêcheurs et professionnels des ports de pêche d'Atlantique, de Méditerranée et de la Manche se rencontrent chaque année dans un port différent. St-Vaast-la-Hougue et le Cotentin, accueilleront en 2019, la 32^e édition de cette compétition. Du lundi 6 au dimanche 12 mai 2019, des équipages composés de 6 marins s'affronteront sur des bateaux monotypes, de la classe "Grand surprise".

SUR L'EAU

Des régates encadrées par un comité de course animeront le plan d'eau de la baie de St-Vaast pendant 5 jours. Une parade de vieux gréements sera également organisée dans la baie de St-Vaast. 16 ports se sont, à ce jour, préinscrits au défi 2019.

DANS LA VILLE

Le Village des pêcheurs sera situé Place Belle Isle, sur le quai de St-Vaast-la-Hougue, il sera ouvert au public de 10 h à 20 h. C'est le cœur du défi, on y trouvera toute l'information sur l'organisation des régates et les résultats mais aussi de l'animation musicale, pédagogique, touristique, gastronomique et économique. Chaque port concurrent y sera représenté. L'entrée et les animations seront

gratuites. Des concerts de qualité y seront organisés tous les soirs sur la scène du défi, au cœur du village des pêcheurs. Diverses expositions y seront également mises en place durant la semaine.

PARRAINAGES ÉCOLES

En amont du défi un projet pédagogique est mis en place avec les écoles. Chaque port participant sera parrainé par une classe ou un groupe de classes. C'est l'occasion pour les enfants de poser beaucoup de questions et pour les marins de présenter leur région, ses produits et son économie. Quelques clubs d'ainés du canton conçoivent actuellement des pavois qui seront peints par les enfants des écoles afin de décorer les rues de St-Vaast la semaine du défi.

HALLE GASTRONOMIQUE

Un espace dégustation dénommé "Piano des Chefs" sera organisé sous le chapiteau "Halle Gourmande" du village du "Défi des Ports de Pêche". Les visiteurs pourront déguster des recettes réalisées à partir de produits locaux, et en particulier de produits issus de la pêche et de l'élevage.



FAMILLES RURALES



REPAS DES AÎNÉS

Cent dix-sept personnes de la commune se sont retrouvées autour d'une même table pour le repas organisé en leur honneur. Les doyens de cette journée étaient : Lucienne Lescroel et Jean Tournaille. C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée cette journée.

Merci à toutes les personnes qui assurent l'organisation, la préparation et le service bénévolement au cours de cette journée. En 2019, le repas des aînés aura lieu le dimanche 13 octobre.

RANDONNEES PEDESTRES

Les randonnées pédestres du premier semestre 2019 auront lieu comme toujours le troisième dimanche de chaque mois.

Le point de départ est généralement sur la place de l'église, à l'exception du dimanche 19 mai 2019 à JOBOURG où le rendez-vous est prévu au "parking des Grottes". Le départ reste toujours à 14 h 30 précises.

20 Janvier 2019 à QUINEVILLE

17 Février 2019 à COSQUEVILLE

17 Mars 2019 à NOUAINVILLE

21 Avril 2019 à Ste-GENEVIEVE

19 Mai 2019 à JOBOURG

16 Juin 2019 à REVILLE

Chaque randonnée réunit une moyenne de 30 à 40 personnes.

L'association remercie Philippe Caillet pour l'organisation des randonnées.

RESTAURATION SCOLAIRE

Comme depuis de nombreuses années l'association gère le restaurant scolaire. Toute la cuisine est réalisée sur place, une grande partie des produits sont locaux et les repas sont servis les jours de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cette année 55 enfants fréquentent régulièrement la cantine.

La cuisine est réalisée par Madeleine Fromage, le service, la surveillance et l'accompagnement de la cantine à l'école sont assurés par Sandrine Massieu, Sandra Godmuse et Nadège Petiteau. Ces trois dernières personnes sont mises à disposition de Familles Rurales par la commune. La gestion est assurée par les membres bénévoles de l'Association.

Un grand merci aux personnes qui fournissent gracieusement des légumes.



NUIT DE LA LIGUE 2018

Notre association avait été sollicitée par le Cyclo-Club Montebourg/St-Germain pour gérer le petit-déjeuner d'arrivée de la 'Nuit de la Ligue 2018' organisée dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 juin.



Une équipe de bénévoles de l'Association a donc accueilli plus de 200 personnes (randonneurs ou cyclistes) le dimanche 17 juin 2018 à partir de 5 h 30 du matin à la salle Guillaume Fouace à Réville. Cette manifestation a été appréciée et a remporté un grand succès.

La Présidente, Annick LEDOUBLEE

FOOTBALL CLUB DU VAL DE SAIRE



Cette année encore, nous avons eu la satisfaction de voir le nombre de nos adhérents augmenter, et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souhaiter tout particulièrement la bienvenue aux nouveaux et les remercier du choix qu'ils ont fait d'adhérer au FCVS. Ceci est le signe, si c'était nécessaire, que nous sommes un club où il fait bon vivre et où l'esprit de camaraderie et d'émulation entre les différentes générations de footballeurs est une chose importante.

Sur le plan sportif, l'année 2018 fut presque qualifiable d'exceptionnelle avec pas moins de 5 titres de champions (les 4 équipes seniors ainsi que les U15) et une victoire en coupe des réserves !

Si les très bons résultats et l'évolution rapide du club sont des conséquences formidables du travail effectué ces dernières années, il découle de cette nouvelle envergure du FCVS de nouveaux enjeux et problématiques pour continuer de surfer sur cette dynamique positive. Les efforts que chacun met en œuvre pour faire vivre le club sont les signes de l'importance que cette grande entreprise collective revêt aux yeux de tous ceux qui y participent.

Le FCVS c'est une grande famille avec ses 40 bénévoles et ses 230 adhérents, nous souhaitons pour cette nouvelle année que chacun puisse y trouver sa place, apporter sa pierre à l'édifice et que le plaisir du sport soit partagé par tous, dirigeants, bénévoles, entraîneurs et adhérents.

Donner un peu de soi au FCVS c'est donner un peu de bonheur aux autres, grands et petits, c'est aussi une façon d'en recevoir...

Bonne année 2019 à tous !

Sportivement, Johann GEFFROY



CINÉMA LE RICHELIEU

UN AVENIR PLACÉ SOUS LES MEILLEURS AUSPICES !

2018 a été une année importante pour “Le Richelieu” : la communauté d’Agglomération du Cotentin a déclaré le cinéma “équipement d’intérêt communautaire” et a voté le changement de délégataire pour l’exploitation des cinémas à l’issue de la procédure de DSP (Délégation de Service Public).

Voulu par l’Abbé FICHET, construit en 1957 avec les excédents des kermesses paroissiales et avec la participation de nombreux bénévoles, le Richelieu appartenait à l’Amicale Saint Martin et l’exploitation était confiée à des privés. En 2002, concurrencée par la télévision, la gestion de cinéma en milieu rural devenue difficile, la Communauté de Communes du Val de Saire racheta l’ensemble, murs et matériel et en confia la gestion, via une DSP, à divers exploitants. La Communauté de communes finançait travaux et frais d’entretien (fauteuils de la grande salle, parkings, éclairages etc.). Enfin en 2012, l’installation de la projection numérique en 3D assura la survie du cinéma.

En déclarant le Richelieu “équipement d’intérêt communautaire” la Communauté d’Agglomération prend la suite de la communauté de communes du Val de Saire. Un programme de travaux débutera en septembre: rénovation thermique complète rendant cet équipement fonctionnel et performant, traitement de l’air, réfection des sièges, mises aux normes d’accessibilité... Avec ce chantier de 520 000 €, la collectivité s’engage pour assurer un meilleur accueil du public et ainsi renforcer la pérennité de cet équipement structurant du Val-de-Saire.

La DSP arrivant à son terme fin 2018, la Communauté devait obligatoirement lancer appel à candidatures pour une nouvelle DSP. Le choix du délégataire s’est effectué dans le strict respect des règles générales de mise en concurrence propres aux Délégations de Service Public (DSP). Deux candidatures furent déposées dont celle de l’ancien exploitant. Les dossiers présentés devaient répondre à un cahier des charges précis notamment en termes de critères techniques, financiers et de qualité de service. Le choix effectué se fonde sur la proposition faite en réponse au cahier des charges. La commission a examiné les offres avec la même attention et la même

impartialité et a considéré que l’offre de la SARL Cinéode répondait de la meilleure manière aux dispositifs de développement du cinéma et se démarquait en particulier sur plusieurs points : en matière d’animation, en matière de structures techniques, comptable et de bon fonctionnement, en proposant une redevance variable supérieure à l’autre candidat. A l’issue de l’audition des deux candidats, le Président a proposé au Conseil d’approuver le projet présenté par Cinéode, qui l’a voté par 1 voix contre et 199 voix pour.

Pour répondre aux inquiétudes exprimées par certains usagers du cinéma et notamment par l’association Cinésaire, le Président de l’Agglomération, Jean-Louis Valentin, le maire et conseiller communautaire, Yves Asseline ont rencontré des membres du bureau de l’association pour les rassurer sur la volonté de l’agglomération de voir une prestation de qualité perdurer pour ce cinéma. D’autres rencontres sont prévues pour que le nouveau délégataire établisse rapidement des liens avec les différents acteurs locaux.

Le nouvel exploitant du Richelieu est la société Cinéode. Elle possède une très grande expérience d’exploitation de cinéma de proximité dans des villes petites et moyennes dont plus d’une quinzaine sont classés Art et Essai. Depuis le 1er janvier, ses équipes sont au travail. La nouvelle directrice du Richelieu est M^{me} Cindy RABOUAN. Originnaire d’Angers, elle a une très grande expérience de gestion de cinémas associatifs et d’animation culturelle. Elle est titulaire des diplômes nécessaires au fonctionnement du cinéma et d’une licence de philosophie.

Souhaitons à Cindy la bienvenue à Réville et bon vent au cinéma le Richelieu.



EMPRUNT NATIONAL 1920



— M. CRACHOIN, PARIS —

Collection particulière

PROCHAIN NUMÉRO SORTIE PRÉVUE ÉTÉ 2019 |